



NOTRE OBJECTIF : VOUS FORMER À LA SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE !



Avis clients
4,9/5



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans nos centres, à dates fixes)

ORGANISATION DE LA FORMATION

DURÉE

21 heures (3 jours)

PRÉ-REQUIS

Être habilitable BR et savoir lire et écrire français

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Entre 1 et 12 apprenants

RECYCLAGE

1,5 jour tous les 3 ans

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION

En fin de formation, chaque apprenant reçoit son Attestation Individuelle de Formation. En cas de réussite aux évaluations théoriques et pratiques, l'employeur reçoit un Avis d'Habilitation pour son collaborateur.

DÉTAILS SUR LA CERTIFICATION

Norme NF C 18-510 et INRS ED6127

QUALITÉ HABEL FORMATION



RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Supports de formation projetés, étude de cas concrets, quiz en salle, mise à disposition de supports pédagogiques



MODALITÉ D'OBTENTION

Réussite aux évaluations théoriques et pratiques selon les préconisations de la NF C 18-510



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Formateurs expérimentés et spécialisés en Habilitation électrique

BUT DE LA FORMATION

Cette formation est obligatoire pour toute personne devant procéder à la manipulation de modules photovoltaïques et devant réaliser la connexion des modules photovoltaïques d'une ou plusieurs chaînes photovoltaïques à l'aide de connecteurs débrochables, ainsi que le raccordement des chaînes photovoltaïques à une boîte de jonction ou à un onduleur.

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel réalisant des interventions générales photovoltaïques en Basse Tension, de travailler en sécurité selon la Norme NF C 18-510.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Toutes personnes devant effectuer des travaux d'ordre électriques sur des installations photovoltaïques

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les risques électriques sur tout ou partie d'une chaîne photovoltaïque.
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques)
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès du chargé de travaux ou de l'employeur
- Identifier et mettre en œuvre les équipements de protection individuelle
- Maîtriser la manipulation de matériels et dispositifs de connexion (reconnaissance du matériel, règles à appliquer lors d'une connexion et en cas de détérioration d'un isolant)
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux interventions générales effectuées sur des installations photovoltaïques

PROGRAMME DE LA FORMATION



PARTIE THÉORIQUE 60%



Tronc commun 2

- Les effets du courant sur le corps humain : Énoncer les effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
- Les domaines de tension et matériels : Citer les noms et les limites des domaines de tension et reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou des installations.
- Les zones d'environnement : Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- L'habilitation électrique : Connaître les principes de l'habilitation électrique : symboles, limites et formalisation.
- Le risque électrique et la prévention : Évaluer les risques électriques et mettre en œuvre les principes généraux de prévention.
- Surveillance électrique des opérations : Assurer la surveillance électrique des opérations.
- Mise en sécurité d'un circuit : Décrire la mise en sécurité d'un circuit (mise hors tension, consignation, mise hors de portée) et la vérification d'absence de tension.
- Les EPC et EPI : Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection collective et individuelle
- Le matériel et l'outillage : Mettre en œuvre le matériel et l'outillage appropriés, connaître les risques liés à sa manipulation (échelles, outils à main...).
- Les urgences : Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'accident ou d'incendie dans un environnement électrique.

Module BR Photovoltaïque

- Le BR photovoltaïque : Connaître les limites des habilitations symboles BR photovoltaïque.
- Les matériels électriques : Connaître la fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande séparation.
- Le chargé d'exploitation électrique : Identifier le chargé d'exploitation électrique, connaître son rôle, échanger avec lui (documents, informations).
- Les équipements et risques associés : Identifier les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité.
- Les documents : Connaître et utiliser les documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instructions de sécurité...
- La prévention : Appliquer les mesures de prévention lors d'une intervention BT générale photovoltaïque : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.
- La consignation pour son propre compte : Réaliser une consignation pour son propre compte.
- L'encadrement d'un BP photovoltaïque.

PARTIE PRATIQUE 40%



Visite des installations (si formations dans vos locaux)

- Visite des locaux concernés par les titres d'habilitation électrique
- Identification des mesures de prévention applicables

Exercices de mise en situation devant armoire

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation électrique (armoire, local ou en champ libre)
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques)

Travaux en groupes

- Mise en situation sur chaînes photovoltaïques
- VAT et Mesure de tension AC et DC
- Câblage d'un connecteur MC4
- Mise en service et coupure sur chaîne photovoltaïque (AC et DC).



Avis clients
4,9/5